

**REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE –
SEANCE DU VENDREDI 2 FEVRIER 2018**

L'AN DEUX MIL DIX HUIT

Le vendredi 2 février, le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération Les Sables d'Olonne Agglomération s'est réuni en séance publique, à la Pépinière d'entreprises à Olonne sur Mer, à la suite de la convocation adressée le vendredi 26 janvier 2018.

Etaient présents :

Conseillers communautaires de la ville des SABLES D'OLONNE :

- *Armel PECHEUL*
- *Gérard MONGELLAZ*
- *Lionel PARISSET*
- *Brigitte TESSON*
- *Michel BAUDUIN*
- *Gérard MERCIER*
- *Catherine BROSSARD*

Conseillers communautaires de la ville du CHATEAU D'OLONNE :

- **Joël MERCIER**
- *Annick BILLON*
- *Philippe RATIER*
- *Bernard CODET*
- *Jean-Pierre BOILEAU*
- *Jean-Pierre CHAPALAIN*
- *Chantal MEREL*
- *Isabelle DOAT*
- *Annick TRAMECON*
- *Gérard HECHT*

Conseillers communautaires de la ville d'OLONNE SUR MER :

- **Yannick MOREAU**
- *Alain BLANCHARD*
- *Christine DELPIERRE*
- *Frédéric BENELLI*
- *Michel YOU*
- *Simon AVRIL*
- *Florence PINEAU*
- *Didier JEGU*
- *Sophie LOPEZ*
- *Lucette ROUSSEAU*
- *Bernard MARCHAND*
- *Nicole LANDRIEAU*

Conseillers communautaires de la ville de l'ILE D'OLONNE :

- *Stéphane VIOLLEAU*
- *Francis BOSSARD*

Conseillers communautaires de la ville de SAINT MATHURIN :

- **Albert BOUARD**
- *Patrice AUVINET*

Conseillers communautaires de la ville de SAINTE FOY :

- **Jean-Paul DUBREUIL**
- *Noël VERDON*

Conseillers communautaires de la ville de VAIRE :

- **Alain TAUPIN**
- *Yvon ALLO*

Etaiet excusés :

- **Didier GALLOT**, conseiller communautaire des Sables d'Olonne, donne pouvoir à B. TESSON
- Annie COMPARAT, conseillère communautaire des Sables d'Olonne, donne pouvoir à G. MONGELLAZ
- Loïc PERON, conseiller communautaire des Sables d'Olonne, donne pouvoir à A. BILLON
- Frédéric CHENECHAUD, conseiller communautaire des Sables d'Olonne, donne pouvoir à C. DELPIERRE
- Pascale BALLE, conseiller communautaire des Sables d'Olonne, donne pouvoir à M. BAUDUIN
- Brigitte GAUVIN, conseillère communautaire des Sables d'Olonne, donne pouvoir à J. MERCIER
- Mauricette MAUREL, conseillère communautaire du Château d'Olonne, donne pouvoir à JP CHAPALAIN
- Anthony PITALIER, conseiller communautaire du Château d'Olonne,
- Nathalie SILARI, conseillère communautaire d'Olonne sur Mer, donne pouvoir à Yannick MOREAU
- Fabrice CHABOT, conseiller communautaire de l'Ile d'Olonne

Monsieur Francis BOSSARD est désigné secrétaire de séance

ORDRE DU JOUR

FINANCES

1. Débat d'Orientations Budgétaires 2018
2. Budget Principal : Autorisation à engager, liquider et mandater des dépenses d'investissements 2018 avant le vote du budget primitif 2018
3. Budget Annexe Assainissement : Autorisation à engager, liquider et mandater des dépenses d'investissements 2018 avant le vote du budget primitif 2018
4. Contrat de ruralité : projet de convention financière 2018 et demande de subvention à l'Etat.

PERSONNEL

5. Situation en matière d'égalité femmes hommes au sein de la Collectivité

URBANISME

6. Aérodrome acquisition foncière Noble Garcia Sanchez
7. ZAC Vannerie1 acquisition foncière Gaumet
8. ZA les Bajonnières acquisition foncière James Michon
9. ZA les Bajonnières acquisition foncière Jarny

ASSAINISSEMENT VOIRIE RESEAUX

10. Approbation des statuts Vendée Eau
11. Désignation des représentants Vendée Eau
12. Convention constitutive d'un groupement de commandes pour la passation de marchés de travaux pour l'entretien et l'investissement des chemins des voiries communautaires et communales

ECONOMIE

13. Redevance d'occupation domaine public Port Olona

QUESTIONS DIVERSES

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide à la majorité (abstention de Nicole LANDRIEU) d'approuver le Rapport d'Orientations Budgétaires présenté et prend acte du Débat d'Orientations Budgétaires.

2 – BUDGET PRINCIPAL : AUTORISATION A ENGAGER, LIQUIDER ET MANDATER DES DEPENSES D'INVESTISSEMENTS 2018 AVANT LE VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2018 (dans la limite de 25% des crédits ouverts à l'exercice précédent)

Budget Principal 2018	Montant
Chapitre 20	175 098,00 €
Chapitre 21	676 607,00 €
Chapitre 23	154 600,00 €

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide à la majorité (vote contre de Nicole LANDRIEU et Simon AVRIL) d'autoriser l'ouverture des crédits d'investissement budgétaires susmentionnés par anticipation budgétaire.

3 – BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT : AUTORISATION A ENGAGER, LIQUIDER ET MANDATER DES DEPENSES D'INVESTISSEMENTS 2018 AVANT LE VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2018 (dans la limite de 25% des crédits ouverts à l'exercice précédent)

Budget annexe Assainissement 2018	Montant
Chapitre 20	146 000,00 €
Chapitre 21	538 375,00 €
Chapitre 23	388 250,00 €

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide à la majorité (vote contre de Simon AVRIL) d'autoriser l'ouverture des crédits d'investissement budgétaires susmentionnés par anticipation budgétaire.

4. CONTRAT DE RURALITE : PROJET DE CONVENTION FINANCIERE 2018
ET DEMANDE DE SUBVENTION A L'ETAT

Financement prévisionnel :

- Subvention sollicitée auprès de l'Etat (DSIL 2018) :	513 000€ (60%)
- Les Sables d'Olonne Agglomération :	<u>342 000€</u> (40%)
Total H.T :	855 000 €

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- *D'approuver l'inscription de l'opération ci-dessus présentée dans le cadre du Contrat de Ruralité, son coût estimatif, son plan de financement et son échéancier prévisionnels de réalisation.*
- *D'autoriser le Président, ou son représentant ayant reçu délégation, à signer l'annexe financière 2018 du Contrat de Ruralité qui sera définie avec l'Etat.*
- *D'autoriser Monsieur le Président, ou son représentant ayant reçu délégation, à solliciter une subvention de l'Etat dans le cadre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local 2018 (DSIL) et à signer toute pièce nécessaire à l'exécution de la présente délibération.*

5. RAPPORT SUR LA SITUATION EN MATIERE D'EGALITE FEMME-HOMME
AU SEIN DES SABLES D'OLONNE AGGLOMERATION

Le Conseil Communautaire prend acte du rapport relatif à la situation en matière d'égalité femmes hommes au sein de la Collectivité.

6. AERODROME - ACQUISITION FONCIERE NOBLE GARCIA

Vendeur	Réf cad.	Superficie (m ²)	Prix HT net vendeur
NOBLE Bernard	D 1746	637	290 000 € <i>Toutes indemnités incluses</i>
GARCIA SANCHEZ Martine	D 1745 Château d'Olonne	731 <i>Dont 1 maison d'habitation de 290 m² environ</i>	

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide à la majorité (abstention de Nicole LANDRIEAU) de se prononcer favorablement sur l'acquisition de ce terrain dans les conditions précitées.

7. ZAC VANNERIE 1 – ACQUISITION FONCIERE GAUMET

Vendeur	Réf cad.	Superficie (m ²)	Prix HT net vendeur
Consorts Gaumet	F 429	4 790	300 000 € <i>Toutes indemnités incluses</i>
	F 494	8 370	
	F 1319	327	
	F 1320	38	
	F 495	3 930	
	F 1321	6 845	

	F 1322	820	
	Olonne sur Mer	Total : 25 120	

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide à la majorité (abstention de Nicole LANDRIEU et Simon AVRIL) de se prononcer favorablement sur l'acquisition de ce terrain dans les conditions précitées.

8. ZA BAJONNIERES (ILE D'OLONNE) - ACQUISITION FONCIERE

Vendeur	Réf cad.	Superficie (m ²)	Prix HT net vendeur
MICHON James	ZH n°21 Ile d'Olonne	1 165	4 100 € <i>Toutes indemnités incluses</i>

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide à la majorité (abstention de Nicole LANDRIEU et Simon AVRIL) de se prononcer favorablement sur l'acquisition de ce terrain dans les conditions précitées.

9. ZA BAJONNIERES (ILE D'OLONNE) - ACQUISITION FONCIERE

Vendeur	Réf cad.	Superficie (m ²)	Prix HT net vendeur
Consorts JARNY	ZH 22 Ile d'Olonne	2 154	8 000 € <i>Toutes indemnités incluses</i>

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide à la majorité (abstention de Nicole LANDRIEU et Simon AVRIL) de se prononcer favorablement sur l'acquisition de ce terrain dans les conditions précitées.

10. APPROBATION DES STATUTS VENDEE EAU
--

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'approuver le projet de statuts de Vendée Eau du 16 mars 2017.

11. DESIGNATION DES REPRESENTANTS VENDEE EAU
--

Il est procédé à l'élection des 3 représentants au sein de Vendée Eau.

Lucette ROUSSEAU et Didier JEGU sont désignés assesseurs

Yannick MOREAU est élu représentant des Sables d'Olonne Agglomération au sein de Vendée Eau.

Alain TAUPIN est élu représentant des Sables d'Olonne Agglomération au sein de Vendée Eau.

Jean-Noël LANDAIS est élu représentant des Sables d'Olonne Agglomération au sein de Vendée Eau.

12. CONVENTION CONSTITUTIVE D'UN GROUPEMENT DE COMMANDES POUR LA PASSATION DE MARCHES DE TRAVAUX POUR L'ENTRETIEN ET L'INVESTISSEMENT DES CHEMINS ET DES VOIRIES COMMUNAUTAIRES ET COMMUNALES

	Montant maximum estimé HT
Les Sables d'Olonne agglomération	2 400 000 €
L'Île d'Olonne	400 000 €
Vairé	400 000 €
Sainte Foy	400 000 €
Saint Mathurin	900 000 €

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- d'autoriser la constitution d'un groupement de commandes auquel participeront les collectivités suivantes :

- Commune de Vairé,**
- Commune de l'Île d'Olonne**
- Commune de Sainte Foy**
- Commune de Saint Mathurin**
- Les Sables d'Olonne Agglomération**

-d'accepter les termes de la convention constitutive de groupement de commandes pour la passation d'un marché de travaux à bons de commande pour l'entretien et l'investissement des chemins et voiries d'une durée de 3 ans, conformément au projet joint.

- d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer ladite convention,

- d'accepter que les Sables d'Olonne Agglomération soit désignée comme coordonnateur du groupement ainsi formé.

-de désigner Michel YOU membre titulaire et Jean-Pierre BOILEAU membre suppléant représentant Les Sables d'Olonne Agglomération au sein de la commission ad hoc du groupement :

- de retirer la délibération n°261 du 15/12/2017 validant le groupement de commande pour la passation des marchés de travaux pour l'entretien et l'investissement des chemins et des voiries communautaires et communales.

13. REDEVANCES D'OCCUPATION DOMAINE PUBLIC PORT OLONA

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide à la majorité (abstention de Nicole LANDRIEU) de valider les tarifs présentés ci-avant.

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DU VENDREDI 2 FEVRIER 2018 –

LES SABLES D'OLONNE AGGLOMERATION 3 avenue Carnot 85100 LES SABLES D'OLONNE

Tél : 02.51.23.84.40 Fax : 02.51.32.02.87 Email : info@isoagglo.fr Site : www.isoagglo.fr